

ARTS, LETTRES, LANGUES
DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Parcours Professorat des écoles / Non-lauréat de concours

Master Mention Enseignement et éducation (M2E) - Professorat des écoles



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Composante
Institut national
supérieur du
professorat et
de l'éducation
(INSPÉ)

Présentation


Le master Enseignement et éducation – **Professorat des écoles** – est ouvert aux étudiants **non lauréats des concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)** issus notamment de la licence professorat des écoles.

Il leur permet de continuer à se former au métier de professeur des écoles et de renforcer leurs compétences en vue de l'obtention du CRPE.

Les contenus du master sont définis en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ; ils intègrent également les enjeux de la politique nationale en matière d'éducation et comportent des éléments permettant aux étudiants de compléter leur préparation aux épreuves du concours.

Admission

Conditions d'admission

L'accès se fera sur candidature sur la plateforme  Mon master pour les titulaires d'un diplôme bac +3.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Sophie SOURY-LAVERGNE
 Inspe-pe@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Programme

Organisation

La formation se déroule sur deux ans, elle est validée par l'obtention de 120 crédits ECTS (60 crédits par année).

La formation comporte des enseignements organisés selon quatre blocs qui se complètent et abordent toutes les compétences professionnelles :

- **Bloc 1** : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence
- **Bloc 2** : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice
- **Bloc 3** : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation
- **Bloc 4** : S'engager dans une démarche de développement professionnel

Chacun de ces quatre axes se nourrit des savoirs issus de la recherche dans les différents champs et domaines abordés ainsi que de la diversité des gestes professionnels en recourant à l'intervention de praticiens expérimentés.

Outre ces enseignements communs avec les lauréats de concours, des enseignements dédiés à la préparation du concours seront proposés au public non lauréat.

Stage

La formation comporte des périodes de stage permettant une entrée progressive dans le métier et qui constituent une colonne vertébrale de la formation. Les stages et les enseignements sont étroitement associés dans le processus de formation : chacun des stages est préparé, exploité et analysé à la lumière des enseignements dispensés dans les différents axes en fonction des dimensions prises en charge.